

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

POLICE DES MINES

[32188233(493)]

Explosifs de sûreté : Poudre blanche Cornil n° 1^{bis}

Circulaire à MM. les Ingénieurs en chef

Directeurs des mines.

Bruxelles, le 15 mai 1905.

Monsieur l'Ingénieur en chef,

Comme suite à ma circulaire du 31 janvier 1905, j'ai l'honneur de vous informer que l'explosif dont la définition est donnée ci-dessous ayant subi avec succès les épreuves auxquelles il a été soumis au siège d'expériences de Frameries, peut être ajouté à la liste annexée à la circulaire prérappelée :

POUDRE BLANCHE CORNIL n° 1^{bis}

fabriquée par la Société de la poudrerie de Carnelle, à Châtelet, et ainsi composée :

Nitrate ammonique . . .	77
Nitrate de potasse . . .	1
Binitronaphtaline . . .	3
Chromate de plomb. . .	1
Chlorure ammonique . . .	18
Charge maximum. . .	0 kil. 700

Le Ministre

G. FRANCOTTE.